

Service Population – Etat Civil - Etrangers

Le service population **est fermé le jeudi après-midi**.

Une permanence est assurée chaque lundi de 17h00 à 19h00 sauf en juillet et en août.

Lorsque le lundi est un jour férié, la permanence est reportée au mardi.

Tél. : 04 278 75 74

population@juprelle.be

Service Urbanisme - Logement - Environnement

Fermé le mardi et le jeudi. Accessible sans rendez-vous le lundi matin.

Accessible sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi.

Tél. : 04 278 75 81

urbanisme@juprelle.be

Service Recettes - Taxes

Tél. : 04 278 75 65

recette@juprelle.be

Service Secrétariat

Tél : 04 278 66 54

secretariat@juprelle.be

Service du Personnel - Enseignement

Tél. : 04 278 75 63

Accueil extra-scolaire - Plan de cohésion sociale

Tél. : 04 227 97 17

extrascolaire.juprelle@gmail.com - aline.libert@juprelle.be

Service Travaux (Rue Provinciale 123 à 4451 Voroux-lez-Liers)

Tél. : 04 273 77 70

travaux@juprelle.be

ALE Juprelle (Rue du Tige 142 A 4450 Juprelle)

Tél. : 0498 10 55 22

info@alejuprelle.be

C.P.A.S Juprelle (Rue du Brouck, 27 à 4450 Lantin)

Tél. : 04 278 58 48

cpas@juprelle.be



JUPRELLE

Administration communale

Rue de l'Eglise 20

4450 - Juprelle



Service de Taxi Social destiné aux habitants de Juprelle qui éprouvent des difficultés à se déplacer (déplacements médicaux, administrations, petites courses,...).

Est accessible du lundi au vendredi entre 8h et 17h00.

Contact : 0472 23 35 85, 0472 23 00 08 ou 04 278 58 48.



N.53

Octobre - Novembre

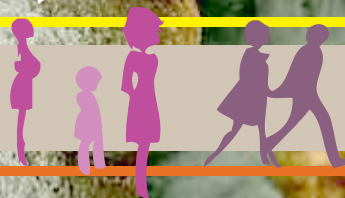
2025



www.juprelle.be

Les informations de la commune de Juprelle

JUPRELLE *info*



Conseil communal

Voici les membres du Conseil communal de Juprelle que vous avez élus lors des élections du 13 octobre 2024 (selon l'ordre de préséance) :



Bourgmestre (IC)
Christine SERVAES



Echevin (IC)
Jonathan GREVESSE



Echevin (IC)
Christophe COLARD



Echevin (IC)
Philippe MICHEL



Echevine (IC)
Anne GHAYE



Conseiller (IC)
Fabrice REYNDERS



Conseiller (IC)
Frédéric YANS



Conseillère (IC)
Geneviève THYS



Conseillère (IC)
Isabelle LAZZARI-GHYSEN



Conseillère (IC)
Isabelle PÂQUE



Conseiller (IC)
JORIS MÉLON



Conseillère (IC)
Roseline O THANH

Je tiens à vous signaler que le Conseil communal se réunit en principe le dernier mardi du mois (sauf vacances scolaires) à 19h45 à la salle « A TRIHE », rue Lambert Tilkin 1, à Villers-Saint-Siméon. La séance publique est ouverte à tous les citoyens.



Conseiller (IC)
Gary GILLOT



Conseillère (JD)
**Jeanne-Françoise
de GRADY**



Conseiller (IC)
**Brice KOTSIFAKOS-
VANDENBROUCKE**



Conseillère (IC)
Laurence DEOM - PÂQUE



Conseillère (JD)
Pauline SAUVAGE



Conseiller (JD)
Maxime SMEETS



Conseillère (IC)
Nancy BARÉ



Conseillère (IC)
Carine ROSKAM



Conseiller (IC)
Philippe NINANNE



Présidente du CPAS (IC)
membre du Conseil communal
avec voix consultative
Lauriane SERONVALLE

Christine Servaes



Bourgmestre Etat civil, Finances, Sécurité routière,
Salubrité publique, Cimetières et Police



Le rôle du bourgmestre dans le maintien de l'ordre : une distinction utile

Dans la vie quotidienne, il n'est pas rare de confondre les rôles respectifs du bourgmestre et de la police. Pourtant, leurs fonctions, bien que complémentaires, sont différentes. Le bourgmestre n'est pas un agent de police, mais il dispose de ce que l'on appelle des pouvoirs de police administrative. Ces pouvoirs lui permettent d'agir, en tant qu'autorité communale, pour prévenir les troubles à l'ordre public sur le territoire de la commune.

Concrètement, cela signifie que le bourgmestre peut prendre des mesures visant à garantir la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques. Par exemple, si un événement présente un risque pour la population (un rassemblement non autorisé, une fête de quartier mal encadrée, ou une situation de tension), le bourgmestre peut décider de l'interdire, de le limiter ou d'imposer des conditions strictes à son organisation. Il peut aussi ordonner la fermeture temporaire d'un établissement qui cause des nuisances, ou prendre des arrêtés pour réglementer certains comportements dans l'espace public.

Ces décisions relèvent donc de la prévention. Elles s'inscrivent dans un cadre légal précis et doivent toujours être motivées par l'intérêt général. Le but est d'éviter qu'un désordre ne survienne, ou de rétablir rapidement la situation si un problème se présente.

De leur côté, les services de police – qu'ils soient locaux ou fédéraux – interviennent de manière opérationnelle. Ils constatent les infractions, assurent le respect des lois et règlements, enquêtent, et peuvent intervenir en urgence lorsque la situation l'exige. Ils sont également chargés de faire appliquer les décisions prises par le bourgmestre dans le cadre de ses compétences.

En résumé, si la police agit sur le terrain, le bourgmestre prend des décisions d'encadrement à l'échelle communale. Le premier est dans l'action immédiate, le second dans la régulation préventive. Les deux collaborent étroitement, mais chacun dans son rôle. Comprendre cette distinction permet de mieux saisir le fonctionnement de notre commune et le rôle que joue le bourgmestre dans la vie locale.

Vous aussi, préparez votre plan d'urgence à la maison !

« Une inondation, un incendie ou une panne d'électricité... Il existe de nombreuses situations d'urgence auxquelles vous pouvez être confronté depuis chez vous. Dans les premiers instants d'une crise, il peut arriver que vous soyez livré à vous-même pendant plusieurs heures. En cas de besoin, les services de secours interviendront aussi rapidement que possible, mais ils doivent établir des priorités. C'est pourquoi il est important d'élaborer un plan à l'avance. »

« Le Centre de crise National a développé un modèle simple et facile à remplir qui vous aide à rassembler toutes les informations importantes dans un seul document. »

Un plan d'urgence personnel

«Grâce à ce modèle, vous pouvez créer un plan d'urgence qui vous aidera, vous et votre famille, à réagir rapidement et correctement lors d'une situation d'urgence. Imprimez-le et accrochez-le à votre compteur ou votre coffret électrique ou dans un endroit visible de votre maison.»



Inscrivez-vous sur BE-Alert
pour être averti en cas d'urgence
via www.be-alert.be



Vous trouverez plus d'informations
sur la façon de vous préparer
aux situations d'urgence sur
centredecrise.be/fr/que-pouvez-vous-faire



Changements TEC 2025

Vous n'êtes pas sans savoir que la mise en place du tram a entraîné des modifications d'horaires et de lignes sur tout le réseau TEC.

La Commune de Juprelle n'a pas été épargnée par ces changements.

Différents courriers ont été envoyés au TEC concernant les changements opérés en avril 2025 et les problèmes de mobilité occasionnés par ceux-ci. Fin juin, le TEC nous a transmis les informations suivantes :

« Cela dit, suite à la rencontre qui a eu lieu en décembre 2024, des comptages ont été réalisés dans le courant du mois de mars sur la ligne 73, avant la mise en service du tram. Ceux-ci n'ont pas démontré de surcharge ; en effet, 65 personnes maximum étaient présentes à bord des autobus recensés.

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau réseau, la suppression du passage de la ligne 70 dans les localités de Liers, Slins et Fexhe-Slins a été compensée par une augmentation de la fréquence sur la ligne 73, de manière à proposer une offre globale adaptée aux différentes entités traversées et à leur potentiel de clientèle.

Depuis lors, des charges importantes ont été constatées sur deux de ses voyages : celui de 7h03 au départ de Glons et le retour de 16h25 de Liège. Des recensements ont été réalisés afin d'objectiver le problème et des solutions sont actuellement à l'étude pour améliorer la situation.

Enfin, la liaison entre Juprelle et le Shopping Cora Rocourt est toujours possible moyennant une correspondance à l'arrêt « Rocourt, rue du Village ». A noter toutefois que le rétablissement d'une ligne directe n'est malheureusement pas à l'ordre du jour.... »

La liaison « Proxibus » entre Juprelle et les galeries commerciales de Rocourt a été mise en place fin août (cfr. article à ce propos).

La ligne 73 Glons-Liège était régulièrement surpeuplée aux heures de pointe. Nous avons réécrit au TEC à ce sujet et nous avons obtenu la création de deux lignes de renfort :

Le voyage 205 : Liers rue d'Anixhe (7h24) vers Liège Bavière (7h53)

Le voyage 128 : Liège Place St-Lambert (16h11) vers Liers rue d'Anixhe (16h37)

Nous sommes pleinement conscients des difficultés rencontrées ces derniers mois par les usagers de la ligne. La surcharge des bus aux heures de pointe impacte la qualité des déplacements quotidiens et nous partageons vos préoccupations. Nous espérons que les trajets supplémentaires seront adaptés aux horaires de forte affluence et permettront à chaque passager d'atteindre sa destination à temps et dans de bonnes conditions.

Nous restons très attentifs à cette situation.

PROXIBUS – Ligne 104



PROXIBUS – Ligne 104

NOUVEAU TRAJET DU PROXIBUS DE JUPRELLE (Ligne 104) VERS LE CENTRE COMMERCIAL DE ROCOURT

Afin de pallier l'absence de ligne directe du TEC suite aux changements d'horaires apportés en avril 2025, depuis le **mercredi 27 août 2025**, un **nouveau trajet de bus** a été mis en place pour faciliter vos déplacements vers la **galerie commerciale de ROCOURT** (« Shopping Cora Rocourt »).

QUAND ? Chaque mercredi matin.

Horaires

Aller :

Départ : à partir du Hall Omnisports de Slins à 9h (premier arrêt)

Arrêts desservis : arrêts habituels du Proxibus 104 jusqu'à Wihogne Eglise (dernier arrêt) où l'arrivée du Proxibus est prévue vers 9h40.

Ensuite départ pour une arrivée directe aux portes des galeries commerciales de Rocourt vers 10h.

Retour :

Départ : aux portes des galeries commerciales à 11h30

Arrêts desservis : arrêts habituels du Proxibus à partir de Wihogne Eglise (premier arrêt) jusqu'au Hall Omnisports de Slins (dernier arrêt) où l'arrivée est prévue vers 12h30.

Vous trouverez plus d'informations sur les horaires sur le site du TEC.

Informations concernant les rodenticides

Le SPF Santé publique nous a communiqué des informations importantes sur les rodenticides c'est-à-dire des « produits permettant de lutter contre les rongeurs ».

« Les rodenticides, c'est quoi?

Les rodenticides sont des produits biocides utilisés pour lutter contre les souris, les rats et autres rongeurs. L'utilisation de rodenticides peut être nécessaire car les rongeurs



- . **peuvent transmettre des maladies à l'homme**
- . **peuvent contaminer les aliments**
- . **peuvent endommager les bâtiments**

L'utilisation de rodenticides peut également présenter des risques pour les personnes, les animaux (domestiques) et l'environnement. Pour cette raison, l'utilisation temporaire de rodenticides n'est autorisée qu'en cas d'infestation, et dans tous les autres cas, les méthodes non chimiques de prévention et de contrôle, telles que les pièges à souris et à rats, sont préférables. Une mauvaise utilisation ou un stockage négligé des rodenticides peut entraîner un empoisonnement accidentel grave. Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du Centre Antipoisons. » *Source : https://biocide.be/fr/biocides/types-de-produits/rodenticides#toc_heading_1*

La commune de Juprelle tient à la disposition des citoyens des produits rodenticides approuvés pour le grand public et faisant partie du circuit libre (disponibles au service population).

Néanmoins, il est important de respecter les conseils d'utilisation afin d'éviter tout accident.

Voici les conseils transmis par le SPF Santé Publique :



Santé publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire
Environnement

Conseils à prendre en compte avant, pendant et après l'emploi d'un rodenticide

Avant d'employer un rodenticide

- Appliquez des mesures d'exclusion (Retirez ou limitez l'accès à toute nourriture facilement accessible aux rongeurs, limitez les points d'accès aux bâtiments,...)
- Evitez les points d'encombrement et les zones abandonnées. Gardez les locaux et zones dégagés et propres.
- Entretenez régulièrement les plantations pour empêcher les rongeurs de se déplacer à couvert et donc limiter leurs déplacements.
- Privilégiez le piégeage.
- Identifiez l'espèce contre laquelle vous souhaitez lutter.
- Nettoyez régulièrement la zone pour décourager le rongeur de s'y installer. L'odeur des détergents décourage les rongeurs d'entrer et de s'installer.
- Rappelez-vous que les rodenticides ne doivent pas être utilisés de manière préventive.
- En cas de nécessité, si toutes les autres méthodes sont jugées insuffisantes, choisissez un produit autorisé pour cet usage et présentant un numéro d'autorisation.
- Lisez l'étiquette avant l'emploi du produit.

Lors de l'application d'un rodenticide

- Portez obligatoirement des gants lors de l'utilisation du produit, de même lors de l'élimination des appâts et des cadavres. Cette précaution est valable pour le risque biocide mais également pour le risque sanitaire contre les éventuelles zoonoses.
- Placez le produit hors de portée des enfants et des animaux domestiques, notamment via l'utilisation d'un poste d'appâtage sécurisé/verrouillé.
- Ne laissez pas le produit entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- Ne nettoyez pas la zone à traiter afin d'éviter de perturber les populations de rongeurs et l'acceptation des appâts.
- Ne fumez pas, ne buvez pas, et ne mangez pas lors de l'utilisation de rodenticides, de même lors de l'élimination des appâts et des cadavres.
- Respectez la dose d'application et la distance d'espacement des points d'appâts. La dose peut différer en fonction de l'organisme cible.
- Placez les appâts à proximité de l'endroit où l'activité des rongeurs a été observée.
- Ne placez pas les appâts à proximité des systèmes d'évacuation des eaux et des eaux de surface afin d'éviter la contamination des eaux.
- Utilisez les produits uniquement dans des postes d'appâtage sécurisés. L'usage autorisé peut être vérifié en consultant le résumé des caractéristiques du produit (SPC).
- Lavez-vous les mains une fois vos gants retirés après l'application du

Après la première application

- Visitez régulièrement les appâts et remplacez ceux qui ont été consommés si besoin. La fréquence de visite contre les souris est de 2-3 jours après la mise en place pour vérifier l'acceptation de l'appât puis 1x/semaine. La fréquence de visite contre les rats est de 5-7 jours après la mise en place pour vérifier l'acceptation de l'appât puis 1x/semaine.
- Il est interdit d'utiliser les produits au-delà de 35 jours sans faire une analyse de la situation.
- Retirez les cadavres de rongeurs pendant et à la fin de la période de traitement.
- Evacuez les cadavres de rongeurs selon la réglementation locale en vigueur.
- Retirez tous les appâts à la fin de la période de traitement.
- Evacuez les résidus rodenticides selon la réglementation locale en vigueur.
- Si le traitement est inefficace au bout de 35 jours, contactez une entreprise de dératisation.

En cas d'intoxication, contactez le Centre Antipoison au 070/245245



NOUVEAU

Voici un message de la Zone de Police Basse-Meuse :

Prenez rendez-vous en ligne avec notre Zone de Police !
La Zone de Police Basse-Meuse vous propose désormais un outil en ligne, simple et rapide, pour prendre vos rendez-vous plus facilement.

- **Gagnez du temps**
- **Fixez vos rendez-vous de chez vous, à tous moments, même en dehors des heures d'ouverture téléphonique**
- **Choisissez le créneau horaire qui vous convient le mieux parmi les disponibilités**
- **Soyez accueillis dans les meilleures conditions**
- **Accessible depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur**

Rendez-vous sur notre site internet <https://www.police.be/5281/>

Piste sécurité routière à SLINS

Grâce à un subside EMSR (Education Mobilité et Sécurité Routière), la commune s'est dernièrement équipée d'une série de vélos enfants entre 3 et 12 ans ainsi que des éléments de sécurité (casques, gilets fluos, ...).

Afin de pouvoir en profiter pleinement, une piste sécurité routière a été tracée sur l'aire hydrocarbonnée à proximité du Hall de Slins (rue du Chainay 61). Cette piste permet aux enfants de rouler en toute sécurité comme s'ils étaient sur une route (priorité de droite, céder le passage, rond-point, parking, ...).

Pour l'utilisation des vélos – disponibles sur le site – merci de vous rendre au Hall omnisports durant les heures définies. Vous pourrez ainsi faire profiter vos enfants de cette toute nouvelle installation ...



Le stationnement à Juprelle – rappel des règles essentielles

Le respect des règles de stationnement est essentiel pour garantir la sécurité et la fluidité de la circulation dans notre commune. Voici un rappel des principales règles à suivre :

Où peut-on stationner ?

En agglomération : le long du trottoir, dans le sens de la marche, à droite pour les rues à double sens, à droite ou à gauche pour les rues à sens unique. Hors agglomération : sur le bas-côté droit, ou à gauche si impossible à droite, à condition que l'accotement soit praticable.

Où le stationnement est-il interdit ?

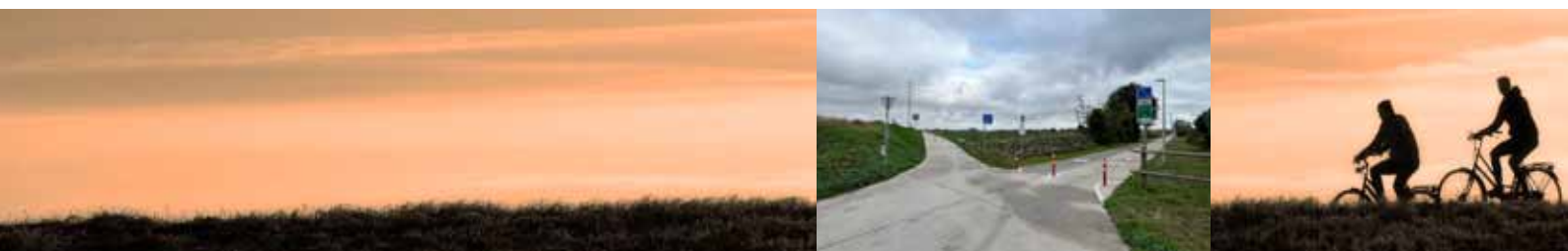
Même sans signalisation spécifique, il est interdit de stationner :
Devant un passage piéton, une intersection ou un virage.
Sur les trottoirs, pistes cyclables, bandes d'arrêt d'urgence.
En double file ou devant une entrée privée.
A tout endroit où le véhicule constitue une gêne.

Infractions et sanctions :

Stationnement gênant : par exemple sur un trottoir →

Stationnement dangereux ou abusif : peut entraîner des sanctions plus sévères (dont le dépannage).

AMENDE



Les piétons et vélos

Les piétons et les cyclistes n'ont pas été oubliés. Comme mentionné dans une précédente édition de l'Info Juprelle, le PIMACI a été inauguré au début du printemps. Ce projet consiste en une liaison cyclo-piétonne reliant Juprelle à Voroux-Lez-Liers et le Ravel existant.

Les retours des usagers sont très positifs, et nous les remercions chaleureusement pour leurs commentaires partagés sur les réseaux sociaux. Le RAVEL démarrant chaussée Brunehaut vers Rocourt a également bénéficié de plusieurs aménagements : il a été élargi afin de faciliter le croisement entre piétons et cyclistes, et équipé d'un éclairage pour renforcer la sécurité de ses utilisateurs, notamment en soirée.



Fête des « Jubilaires » 2025

Le 20 septembre dernier à l'école de Slins, la Commune a eu l'honneur de célébrer les couples jubilaires à l'occasion d'une fête dédiée à ceux qui ont franchi ensemble les belles étapes de la vie conjugale : **50, 60 et même 65 ans de mariage.**

Après un mot d'accueil chaleureux et quelques discours de félicitations, l'événement s'est poursuivi autour d'un **apéritif dînatoire**, préparé avec soin. Ce moment de convivialité a permis à chacun d'échanger, de se remémorer de bons souvenirs et de féliciter personnellement les couples célébrés.

Toutes nos félicitations aux couples jubilaires !

Succès pour les Journées Sécurité Routière des écoles Communales de Juprelle.

Les 2 et 3 juillet 2025, les écoles communales ont participé avec enthousiasme aux Journées Sécurité Routière. À vélo, les enfants ont rejoint le lieu de rassemblement, encadrés par les membres du club vélo local qui ont assuré leur sécurité tout au long du trajet.

Sur place, plusieurs activités leur étaient proposées : une piste d'agilité pour tester leur maîtrise du vélo, un quiz ludique pour renforcer leurs connaissances en matière de sécurité routière, sans oublier la présence remarquée des pompiers et du service 112, venus sensibiliser les plus jeunes aux gestes de premiers secours.

Les bénévoles de Bassenge ont également répondu présents, en tenant un atelier de petites réparations, permettant à de nombreux enfants de repartir avec un vélo totalement révisé. Deux belles journées placées sous le signe de la prévention, de l'apprentissage et de la convivialité ! Un grand merci à tous les intervenants sans qui ces journées n'auraient pas pu avoir lieu.



La techno-prévention :

Protégez votre maison et vos biens avec l'aide de la police

La Zone de Police Basse-Meuse propose un service de techno-prévention pour aider les citoyens à mieux sécuriser leur domicile.

Visites à domicile

Nos conseillers en prévention vol peuvent se rendre chez vous pour :

- Évaluer les points faibles de votre habitation.
- Vous conseiller sur les systèmes de sécurité adaptés.
- Vous informer sur les bons réflexes à adopter.



Police



Gravure de vélos

Nous organisons régulièrement des journées de gravure gratuite pour vélos. Ce marquage :

- Dissuade les voleurs.
- Facilite la restitution en cas de vol.
- Peut réduire le coût de votre assurance.

Bien-être animal

Nous veillons également au bien-être des animaux :

- Sensibilisation lors d'événements bruyants (feux d'artifice, pétards).
- Prise en charge des animaux errants ou perdus.
- Collaboration avec les refuges pour leur relogement.

Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à contacter votre agent de quartier ou le poste local de Juprelle.



Un nouveau lieu de recueillement à Wihogne

Face à l'évolution des pratiques funéraires, marquée par une hausse constante du recours à la crémation, la commune de Juprelle vient d'élargir les options disponibles pour les familles. Un espace dédié à la dispersion des cendres a ainsi été aménagé dans le [cimetière de Wihogne](#).

Ce nouvel endroit, créé pour être un lieu de sérénité et de réflexion, se caractérise par son agencement en demi-cercle, ce qui lui donne une ambiance apaisante.

Son emplacement a été soigneusement choisi pour assurer le calme et le respect nécessaires durant ces moments délicats.

Cette initiative renforce l'engagement de la commune à soutenir ses habitants à chaque étape de leur existence, en mettant à leur disposition des services adaptés aux besoins et aux attentes de tous.



Jonathan Grevesse

Echevinat Etat-civil - Travaux - Propreté Publique



F99 – chemins réservés

Récemment le Collège communal a décidé, en accord avec le SPW et les agriculteurs, de réserver l'ensemble des chemins agricoles (en béton) ainsi que les chemins empierrés pour les agriculteurs + cyclistes + piétons + cavaliers (panneau de signalisation F99C). Pour rappel, cette signalisation signifie que seuls les véhicules repris sur le panneau et cités plus haut sont autorisés (y compris véhicules d'entretien, communaux, services de secours) à une vitesse maximale de 30km/h.

Pour plus de facilité et de reconnaissance, nous avons réalisé des badges que les véhicules autorisés dans ces chemins devront afficher de façon visible sur l'avant de leur véhicule.

Nous vous rappelons que la convivialité et le fair-play sont de mise. L'espace public est à tous les usagers, pensez aux plus faibles que vous ou à ceux qui sont le plus en difficulté.

Dans le même ordre d'idée, le chemin du Puits Borguet reliant Voroux à Juprelle a été inauguré le 09 juin 2025 et est déjà fortement emprunté. Ces chemins ne sont pas des « RAVELS ». Les agriculteurs et toutes les personnes gravitant autour du monde agricole qui utilisent des tracteurs, camions, jeeps ou camionnettes peuvent y circuler.

Rue des Combattants et Sucrerie

Depuis début avril, la société Baguette de Thimister-Clermont réalise la pose d'un égouttage ainsi que la réfection de la rue des Combattants et de la Sucrerie.

Création d'un nouveau parking au Complexe Hendricks, trottoirs conformes, zone de stationnement, ... l'ensemble de la voirie sera revu et remis à neuf !



Défi relevé pour nos travaux sous subsides

En 2025, l'administration communale de Juprelle s'était lancée un défi : réaliser quatre grands chantiers avant la rentrée scolaire du 25 août. Quelques mois plus tard, le défi est relevé !



A LANTIN

Le premier chantier a débuté en janvier 2025. Grâce à l'obtention d'un subside européen, il a été possible de démolir une aile de l'école de Lantin afin d'y construire deux nouvelles classes ainsi qu'un bloc sanitaire à destination des enfants de deux classes maternelles.

L'objectif étant de réaliser un bâtiment à faible consommation énergétique, plusieurs choix techniques ont été posés :

- un chauffage par le sol alimenté par une pompe à chaleur,
- un système de ventilation garantissant un renouvellement d'air constant,
- un éclairage LED dimmable, à la fois performant et économe,
- une isolation parfaite de l'enveloppe du bâtiment

Le bloc sanitaire a, quant à lui, été raccordé à une citerne d'eau de pluie de 20.000 litres, permettant d'alimenter les WC. Pour améliorer le confort des élèves et des enseignants, divers équipements ont également été intégrés : tableaux interactifs, mobilier sur mesure, éviers incorporés, casiers, bancs, etc. Notons finalement que l'ensemble des consommations électriques sont compensées par des panneaux photovoltaïques placés en toiture.



A FEXHE

Dans le cadre d'un subside octroyé par le programme de priorités des travaux, l'école de Fexhe-Slins a bénéficié d'une rénovation en profondeur. Le réfectoire a été entièrement remis à neuf grâce à la pose de nouveaux revêtements muraux et d'un plafond acoustique moderne. Un éclairage LED adaptatif y a également été installé, tandis que l'ensemble de la pièce a été repeint par le personnel communal.

Par ailleurs, une nouvelle toiture a été réalisée sur l'aile principale de l'école et toutes les corniches ont été repeintes. L'entrée extérieure a, elle aussi, été complètement réaménagée, mettant en valeur à la fois le bâtiment principal et le monument dédié aux anciens combattants. Les grilles et portails ont été traités contre la rouille et repeints. Mais l'intervention la plus spectaculaire concerne le bloc sanitaire qui était encore d'origine.

Sa rénovation complète a nécessité la démolition des cloisons intérieures et du sol. Un nouveau réseau d'égouttage ainsi qu'une dalle de sol ont été réalisés, tandis qu'un circuit d'eau pluviale a été installé pour alimenter les WC. De nouveaux lavabos, WC et urinoirs, adaptés à la taille des enfants, ont été fixés sur des parois carrelées. Enfin, la ventilation est désormais assurée par un système automatisé, régulé en fonction de la présence des élèves.

ENCORE A LANTIN

En plus des deux nouvelles classes maternelles, l'école de Lantin a bénéficié également d'une extension accompagnée d'un réaménagement complet de ses espaces intérieurs.

Le patio central a été transformé en couloir principal, ce qui a permis de repenser l'organisation des locaux et de créer une nouvelle salle de classe. Le bureau de la direction ainsi que la salle des professeurs ont également été agrandis pour offrir de meilleures conditions de travail. L'un des principaux défis du chantier a été de mener les travaux tout en maintenant l'activité scolaire. Pour limiter les perturbations, certaines interventions ont été réalisées durant les week-ends.

Dans le prolongement du bâtiment principal, de nouveaux blocs sanitaires ont été construits ainsi qu'un vaste réfectoire. Cette annexe a été conçue conformément aux dernières normes PEB, intégrant une ventilation double flux et des unités intérieures réversibles assurant le confort thermique du réfectoire, y compris la climatisation.

Par ailleurs, l'école a été dotée d'une centrale incendie généralisée. Des portes coupe-feu (RF) et des issues de secours ont été installées pour renforcer la sécurité. L'ensemble de l'installation électrique a été mise en conformité avec les normes actuelles, et certains espaces ont été modernisés avec un éclairage LED.

L'extérieur de l'école a été entièrement rénové. Une esplanade a été aménagée devant le nouveau réfectoire, et une casquette d'ombrage a été installée dans la cour côté sud. Celle-ci offre non seulement une zone ombragée pour les classes, mais assure également une liaison piétonne couverte entre le bâtiment existant et la nouvelle annexe, protégeant les élèves et le personnel des intempéries.

Dans une démarche durable, un système de récupération des eaux de pluie a été mis en place pour alimenter les nouveaux sanitaires. Une citerne a été installée à cet effet par les ouvriers communaux. L'ensemble des travaux a été subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



A SLINS

La rénovation du Hall omnisports de Slins : un grand défi énergétique. Les travaux entrepris visent à réduire considérablement l'empreinte carbone du bâtiment et à générer d'importantes économies d'énergie. Ainsi, la toiture a été entièrement renouvelée et isolée, tandis que la verrière a été supprimée. L'éclairage naturel a ainsi été remplacé par un système LED dimmable, très performant, répondant également aux besoins d'efficacité énergétique. L'éclairage extérieur du terrain de football a été modernisé dans le même esprit, en conformité avec les normes sportives exigées par les différents clubs.

Ensuite, les façades ont été habillées d'un crépi et d'un bardage, intégrant une épaisse couche d'isolant. Une nouvelle ventilation, conforme aux réglementations actuelles, a été installée. Le système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire a, lui aussi, été modernisé grâce à l'installation d'une pompe à chaleur et d'échangeurs à plaques. Ces dispositifs viennent soulager l'ancienne chaudière au mazout, appelée à disparaître à terme. Pour rappel, d'ici 2040, les bâtiments publics devront atteindre la neutralité carbone.

L'administration communale de Juprelle en est pleinement consciente et met tout en œuvre pour atteindre cet objectif. Dans ce cadre, des panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture afin de compenser une partie de la consommation électrique des nouvelles installations.

De nouvelles portes et châssis ont également été posés en façade avant. Mais les travaux ont également permis de renforcer la prévention incendie : de nouvelles portes de secours ont été installées, des exutoires de fumée ont été placés en toiture et l'ensemble a été complété par un éclairage de sécurité moderne. L'installation électrique a été entièrement contrôlée et partiellement renouvelée. Notons que ce vaste chantier a pu voir le jour grâce au soutien financier du SPW et de fonds européens.



Travaux réalisés par notre personnel communal

Les habitants de Juprelle croisent régulièrement nos ouvriers communaux, et pour cause : leur engagement quotidien pour entretenir, nettoyer et embellir notre belle commune est remarquable.

De nombreux petits aménagements ont été réalisés, tels que l'installation de bancs et le pavage des abords. Des murs de soutènement ont été réparés et mis en valeur grâce à des plantations florales. Dans les différents villages, de nombreuses haies ont été plantées, et certains espaces sont fleuris tout au long de l'année.

Notre équipe voirie intervient également pour la réparation des routes, des filets d'eau et des trottoirs. Elle assure le nettoyage des villages, le fauchage des talus, le curage des avaloirs, ainsi que l'entretien de la signalisation et des cimetières.

L'entretien quotidien des bâtiments communaux demande également beaucoup d'énergie et de rigueur. Enfin, le transport des enfants vers les centres sportifs est pris en charge par notre personnel, garantissant un service de proximité et de qualité.



Collecte des encombrants

Pour tous vos encombrants en bon ou mauvais état, faites appel à la Ressourcerie du pays de Liège (téléphone : **04/220 20 00**). Les deux premiers enlèvements de 3m³ sont gratuits. Les passages suivants vous seront facturés à **45€/m³**.



Nos tarifs		
		
140l.	240l.	660l.
Abonnement conteneurs de 140l.	Abonnement conteneurs de 240l.	Abonnement conteneurs de 660l.
89€/an	152€/an	345€/an

Collecte des déchets verts (Sofie)

Pour vos déchets verts, sur base d'un abonnement annuel, vous pouvez faire appel à SOFIE ;
0497 701 100

www.vertdesofie.be



NON AUX DÉPÔTS CLANDESTINS !



NON aux dépôts clandestins autour des bulles à vêtements.

L'Asbl Terre se charge de la gestion des conteneurs textiles placés à divers endroits de la commune. Nous vous le rappelons : ne sont acceptés que les vêtements, les chaussures et le linge de maison en bon état et bien emballés dans des sacs plastiques. L'idée est de leur donner une seconde vie. !!! Ces bulles ne sont pas des dépotoirs à vêtements usagés et non réutilisables !!!

Lorsque la bulle est pleine, il est conseillé de vous diriger à la bulle la plus proche.

Les bulles Terre sont localisées à ces différents sites :

Voroux-Lez-Liers : Rue du vieux Moulin (juste après l'église))

Voroux-Lez-Liers : Chaussée de Tongres (face SCVI)

Lantin : Rue du Flot (en face de l'école)

Fexhe-Slins : Rue du Flot Guillaume (à côté de la plaine de jeux)

Slins : Rue de Chainay (devant le cimetière)

Wihogne : Chaussée Brunehaut (rond-point Wihogne)

Paifve : Chaussée Brunehaut (138 Chaussée Brunehaut)

Juprelle : Rue du Tige (sur le parking de l'école)

NON AUX DÉPÔTS CLANDESTINS !

Lutte contre les dépôts clandestins

Répondant à l'appel à projets « Mise en œuvre du PLP soit le Plan Local de Propreté » la commune s'est dotée de 4 nouvelles caméras 4k dernière génération.

Ce dispositif se renforcera de plus en plus avec les appels à projets en cours et il permettra de lutter efficacement contre les dépôts clandestins. Le sentiment d'impunité est désormais révolu.



Distribution gratuite d'arbres au grand public

Comme chaque année à la Sainte Catherine, la commune procédera à la distribution gratuite des arbres aux citoyens. La distribution de **cette année est entièrement financée par la commune de Juprelle** sans subsides de la Région Wallonne.

Elle se déroulera exceptionnellement à la salle des « Hayettes » à Wihogne (rue Lambert Dewonck 27 à 4452 Wihogne) **le samedi 22 novembre 2025 de 9h à 12h30**.

Cette année, l'accent est mis sur la distribution des essences indigènes et surtout des fruitiers pour vos jardins.

Nous vous attendons nombreux.



SEMAINE DE L'ARBRE 2025

DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS AUX CITOYENS

Le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

**De 9h00 à 12h30 à la salle « Les Hayettes »
Rue Lambert Dewonck 27 à 4452 WIHOGNE**

Plusieurs espèces disponibles pour vos jardins.

- Pommiers
- Cerisiers
- Poiriers
- Figuiers
- Charmes
- Vignes (raisins sucrés)
- Cassis
- Fusains d'Europe
- Noisetiers
- Framboisiers
- Groseilliers
- Pruniers
- Cognassiers
- Abricotiers
- Bourdaines
- Cornouillers mâles
- Groseilliers à grappe
- Viornes obier

2 plants maximum par personne

La distribution de cette année est financée par la commune de Juprelle sans subsides de la région wallonne



Plantation des ligneux indigènes

Afin de garantir un refuge pour la biodiversité, plus de 500 m de haies indigènes ont été plantés ci et là sur l'étendue du territoire communal (école de Slins, plaine de jeux de Paifve, Aux Sauls Corbesier, etc..)



Jupelle en fleurs

Dans le but d'agir au quotidien pour l'environnement, la commune a investi dans l'achat de vasques, de potences, de vases et de pots dans lesquels plusieurs espèces de fleurs ont été plantées.

Toutes ces petites attentions pour donner une belle image à notre commune. Et ceci n'est qu'un début. Nous aimerions généraliser ces aménagements sur la commune.

C'est ici l'occasion de remercier notre personnel qui s'occupe de l'entretien et de l'arrosage de ces aménagements.



1er Echevin

Jonathan GREVESSE

Christophe Colard



Echevinat Urbanisme - Sports - Jeunesse
Bien-être animal / Gestion des salles



Stages 2026 au Centre Sportif de Juprelle

Voici les dates des stages 2026 au Centre Sportif de Juprelle :

Carnaval : du 16 au 20 février 2026 et du 23 au 27 février 2026

Printemps : du 27 au 30 avril et du 4 au 8 mai 2026

Été : du 6 au 10 juillet, du 13 au 17 juillet, du 10 au 14 août et du 17 au 21 août 2026

Attention, les 1^{ères} semaines de stages durant les vacances de carnaval et de printemps sont uniquement destinées aux enfants de 3 à 5 ans, tandis que les 2^{èmes} semaines sont adressées aux enfants de 3 à 12 ans. Retrouvez toutes les informations à propos des stages sur le site internet : www.centresportifjuprelle.com et sur la page **Facebook** « Centre sportif de Juprelle ».



AGISCCJ
Centre Sportif de Juprelle





HALL OMNISPORTS

HALL OMNISPORTS DE SLINS

Réouverture du Hall omnisports de Slins

Comme vous le savez sans doute, depuis plus d'un an, le Centre Sportif est en transition écologique. A la suite d'une fermeture de 4 mois, le Hall omnisports a rouvert pour la rentrée sportive ce 1er septembre 2025, offrant aux utilisateurs une salle plus moderne et confortable.

Ceci clôture le projet communal qui avait pour but la rénovation énergétique complète du Hall omnisports de Slins. Le montant des travaux pour celle-ci s'élève à 942.090,08 € dont la somme de 637.476,40 € provient de subsides.

Retrouvez le détail des travaux entrepris dans la partie de l'Echevin des travaux.

Randonnée VTT-Gravel

Le 22 juin dernier, le Centre Sportif de Juprelle vous proposait une randonnée VTT-Gravel. Pour cette seconde édition, les distances proposées étaient au nombre de 4, à savoir 14 - 28 - 38 et 58 km avec des dénivelés allant de 180 à 900 mètres. Selon les participants, cette édition était encore plus réussie avec de très beaux parcours proposés !

Rendez-vous au début de l'été 2026 pour la prochaine édition.





Magnifique saison pour le football juprellois

La dernière saison footballistique s'est clôturée à Juprelle de manière très festive et historique !

Chez les jeunes, ce sont les U17 du CS Juprelle qui se sont démarqués en décrochant le titre de champion le 6 avril dernier.

Du côté des adultes, ce sont les P4 du CS Juprelle et les P4 de l'Alliance Fexhe-Slins qui décrochent chacune le titre, en avril 2025, et montent ainsi en P3.

Enfin, the last but not the least, après une incroyable saison, la P2 du CS Juprelle a remporté le tour final de 2ème Provinciale le 25 mai dernier leur permettant de monter en P1.

Félicitations à tous les joueurs et membres du staff ! Continuez de nous faire rêver...

P2 CSJ

Gabriel GOBIET, Dany GOBIET, Damien PHILIPPET, Sébastien GONZATTI, Hugo REYNDERS, Maxime REYNDERS, Raphaël SPADARO, Tom GERARD, Ethan GERARD, Adrien FRANCOIS, Deny DEBROUWER, Omar EL FARSY, Largo FISSETTE, Igor FISSETTE, Axel MAFUTA, Alex GUTIEREZ, Traore KADER, Bryan BAWIN, Thibault DELTOUR, Tom AERT, Alexis GORISSEN, Calogero ALBA.

Staff : Romuald AVERNA, Eric DE MOLINER, Fabrice REYNDERS, Sacha DE MOLINER, Xavier TROISFONTAINES et Frédéric LEBRUN (président).



P4 CSJ

Romain FIGLIOLA, Guillaume JACOBS, Nathan CUSTERS, Alessio GUILLAUME, Romain CAMPISI, Thibault JAMBERS, Thibo SCHMITZ, Yanis NAFRAC, Enzo PAQUES, Jules LEMAIRE, Niels CLERX, Ugo LEJOLY, Axel STOCKX, Alexandre GINALDI, Luca MELOT, Florent OTE, Julien LEBRUN, William BURTHOUL, Nathan ROSSETTI, Lilian DUBOIS, Lucas CLOES.

Staff : Frédéric MALAISE
et Jérémy SCHMITZ.



U17 CSJ

Maxime DISTEXHE, Victor DOOME, Ilyass EZZOUINE, Alexandre KALAFAT, Luca LANERA, Matteo LECLERCQ, Simon LENAERTS, Joris LENAERTS, Guillaume MARICHAL, Romain OFFERMANN, Clément TROISFONTAINES, Ethan VANSTEEN, Nicolas CHARLES, Maxime JAVAUX, Loris LAURENT, Martin MEILLON, Kayra CAMEL, Noam MARLET, Jonah SCHOR, Romain LAMBRECHTS, Maxime VAN DE VELDE, Massimiliano DE MATTEIS.

Staff: Axel MAFUTA et Xavier TROISFONTAINES



ELLOIS

P4 Alliance Fexhe-Slins

Pedro BUATU, Davy STOLTZ,
Pierrot TILKIN, Frédéric ROSSI,
Marc VANDERBRUGGEN, Geoffrey
GALIOTTO, Alexandre FIDJANG, Noah
DAVID, Joseph BOUNOUGOU, Massimo
DI MATTEO, Julian RODRIGUEZ, Nicolas
KALAFAT, Anthony VULLO, Arthur
PETITJEAN, Gaëtan CAMMARERI,
Jérôme PAIN, Laurent SCHOUMAKER.

Staff : Michael PASINI (délégué),
Manuel RODRIGUEZ (entraîneur) et
Américo BASILE (président).



Formation DEA

Comme chaque année, au mois d'octobre, le Centre Sportif de Juprelle organise, au sein de ses infrastructures, une formation DEA qui consiste à apprendre les bases de la réanimation cardio-pulmonaire et comment utiliser un défibrillateur externe automatique. A cette occasion, les clubs locataires sont invités, ainsi que le personnel et les étudiants qui encadrent les stages.

Ce 6 octobre 2025, la formation a rencontré un succès et a été suivie par près de 30 personnes. L'organisme qui propose cette formation est l'AES asbl.



Bourse sportive

Plus qu'une tendance en engagement : la seconde vie des objets

Le 6 septembre dernier, le Centre Sportif de Juprelle organisait une bourse sportive face au hall de Slins. Près de 300 articles sportifs de toutes catégories y étaient exposés, ceux-ci ayant été déposés précédemment par des Juprellois désireux de faire un peu de place dans leurs placards. Parmi ces articles se trouvaient, en majorité, des vélos, des baskets, des chaussures de foot et de futsal, une centaine de vêtements de sport, des rollers, des raquettes, etc...

Rendez-vous en 2026 pour une seconde édition.



Jogging du Père Noël

La 4^{ème} édition du Jogging du Père Noël, c'est le dimanche 14 décembre prochain !

Comme chaque année, le départ est prévu à 10h30 du Hall omnisports de Slins (rue du Chainay, 61).

Lors de ce jogging, il vous est possible de courir une, deux ou trois boucles de 3,3 km dans le village de Slins. Vous avez donc le choix entre les distances de 3,3 km, 6,6 km et 9,9 km.

Le jogging fait partie du Challenge Cours La Province 2025 et sera chronométré, comme l'édition précédente, par Global Pacing. Les préventes sont disponibles sur leur site internet : www.globalpacing.com/inscriptions ou via le QR code ci-contre.

On ne change pas les bonnes habitudes : un bonnet de Noël sera offert aux 100 premiers inscrits pour une ambiance festive.

Après votre jogging, les douches du Hall omnisports vous seront accessibles et vous pourrez faire un tour sur le marché de Noël (à l'intérieur du hall) où la remise de prix (8 podiums) sera organisée.



Echevin
Christophe COLARD

Philippe Michel



Echevinat Troisième âge - Petit patrimoine - Santé
Famille - Culture - Bibliothèques - Énergie - Associations

*Marché de Noël - Appels à projets environnementaux
Accueil aux nouveaux habitants - Plan de cohésion sociale*



Raphaël Delcourt et l'Alzheimer Tour : un défi sportif et solidaire au départ de Villers-Saint-Siméon

À 50 ans, Raphaël Delcourt incarne la résilience, la détermination et la solidarité. Diagnostiqué jeune de la maladie d'Alzheimer, il continue à vivre pleinement, porté par sa passion pour la course à pied et le soutien indéfectible de sa femme Stéphanie. Ensemble, ils démontrent que la maladie ne doit pas définir ceux qui en sont atteints, et que l'activité physique peut être un formidable vecteur d'espoir et d'inclusion.



Son engagement a pris une nouvelle dimension avec le lancement du Alzheimer Tour, un projet qu'il a initié en collaboration avec la Ligue. Ce défi consistait à parcourir 180 km en 5 jours à travers la province de Liège, avec pour objectif de sensibiliser le public à la réalité de la maladie, de mettre en lumière les Alzheimer Cafés, et de valoriser le rôle essentiel des aidants.

Le départ officiel a eu lieu à Villers-Saint-Siméon, dans une ambiance chaleureuse et émouvante. Pour l'encourager, quelques villageois se sont rassemblés, rejoints par trois classes de l'école communale de Juprelle (P5, P6A et P6B), encadrées par Mme Goffinet, Mme Kleynen, Mme Lochten, Mme Malta, et la directrice Mme Coessens. Les élèves avaient préparé des bricolages et un drapeau pour saluer Raphaël, rendant ce moment encore plus symbolique et touchant. Guy et Willy, membres du Juprelle Jogging, ont également rejoint Raphaël pour courir à ses côtés sur une partie du parcours.

Les Alzheimer Cafés, une initiative de Madame Henry, Présidente de la Ligue Alzheimer

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail remarquable de Madame Henry, récemment anoblie Baronne en reconnaissance de son engagement depuis 1995. Fondatrice du premier groupe d'entraide de Liège, créatrice des Alzheimer Cafés et initiatrice de nombreux projets innovants, elle a profondément marqué la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Son anoblissement constitue une juste reconnaissance d'une vie consacrée à la solidarité, à l'innovation et au soutien indéfectible des familles concernées.

Rappelons que les « Alzheimer Cafés » sont des rencontres mensuelles organisées chaque 4^e mercredi du mois à Villers-Saint-Siméon. Animés par une personne formée, ces rendez-vous se déroulent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'Alzheimer Café est un espace où chacun se sent libre de discuter, d'échanger ses expériences et d'être écouté en toute bienveillance.



mercredi 3 décembre 2025

Excursion d'hiver :

Le mercredi 3 décembre 2025 : Visite de Malmédy et de son Marché de Noël

Si vous souhaitez être informé personnellement des prochaines activités, nous vous proposons de **nous communiquer vos coordonnées complètes** via le formulaire ci-joint et de le renvoyer à madame Aline Libert :

Par courrier : Rue de l'Eglise, 20 4450 Juprelle

Par mail : aline.libert@juprelle.be

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Aline Libert au **04/227-97-17**

Excursion de printemps des aînés :

Le vendredi 11 avril dernier s'est tenue l'excursion de printemps organisée pour les aînés de notre commune. Une cinquantaine de participants ont eu l'occasion de partager une journée riche en découvertes et en convivialité.

La matinée a été consacrée à la visite de l'Archéoparc de Malagne, où chacun a pu s'immerger dans l'histoire gallo-romaine et participer à un atelier de fabrication de la cervoise. L'après-midi, le groupe s'est rendu au Château comtal de Rochefort, où une visite guidée originale, animée par deux « sorcières », a permis d'explorer ce patrimoine sous un angle à la fois culturel et ludique.

Placée sous un soleil radieux, cette excursion a rencontré un vif succès et a permis à tous les participants de passer une belle journée.



AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES *Facultatif

NOM PRENOM.....

RUE..... N°..... CODE POSTAL

LOCALITE.....ADRESSE COURRIEL*

TELEPHONE*.....TELEPHONE MOBILE* (utile en cas d'urgence)

Autorise la Commune de Juprelle à utiliser les données personnelles que je lui fournis par la présente à des fins d'information sur les services, activités et manifestations organisées par elle sur la base de mon consentement.

J'affirme avoir été informé(e) de la nature des données collectées par la Commune de Juprelle, de l'utilisation qui en sera faite et de la façon dont ces données sont conservées. J'ai également été informé(e) de mes droits relatifs au traitement des données conservées.

DATE ET SIGNATURE :



Le Marché de Noël de Juprelle



Le Marché de Noël de Juprelle prend de l'ampleur !

La magie de Noël s'installera à Juprelle les 13 et 14 décembre prochains à l'occasion du traditionnel Marché de Noël, organisé au Hall omnisports de Juprelle.

Comme chaque année, ce rendez-vous festif sera dédié aux associations locales (ASBL) qui auront l'occasion de présenter leurs projets, partager leurs activités et proposer de délicieuses spécialités ou créations.

Grande nouveauté pour cette édition : deux chapiteaux extérieurs viendront compléter l'événement afin d'accueillir également les artisans locaux. Grâce à cette extension, le marché prend une toute nouvelle dimension et offrira aux visiteurs encore plus de diversité et de convivialité. Un moment particulier sera dédié aux enfants le samedi en leur proposant un spectacle de magie et des contes de Noël

Gratuit

Un courrier a été envoyé à toutes les ASBL de l'entité pour les inviter à y participer. Les associations ou les artisans qui souhaiteraient rejoindre l'aventure peuvent prendre contact avec le secrétariat de l'Administration communale de Juprelle (valerie.scheffert@juprelle.be - 04/278.75.80)

Nous espérons vous y retrouver nombreux, pour partager ensemble un moment chaleureux et festif, placé sous le signe de la solidarité et de la créativité locale.

Un espace frais et convivial pour nos aînés en période de canicule

Dans le cadre de la prévention des risques liés aux fortes chaleurs, le Collège communal, en collaboration avec les maisons de repos de l'entité et plus particulièrement la maison de repos OHANA, située Clos de Bagnée 5 à Fexhe-Slins, a mis en place l'été dernier une initiative destinée aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Nous savons combien les épisodes de chaleur intense peuvent être difficiles à supporter pour nos aînés. De plus en plus fréquentes, ces périodes de canicule nous incitent à redoubler de vigilance et à proposer des solutions concrètes pour préserver leur santé et leur bien-être.

Lorsque les températures dépassaient les 30°C, un espace climatisé était mis à disposition pour leur permettre de se rafraîchir dans un cadre sûr et convivial. La cafétéria de la maison de repos OHANA a ainsi accueilli toutes les personnes intéressées dans une atmosphère sereine et confortable. Il était également possible d'y commander des repas et des boissons sur place (service payant).

Le Collège communal tient à remercier la maison de repos OHANA pour sa disponibilité et son engagement dans la prise en charge des personnes âgées durant ces périodes sensibles.

Conscients que ces épisodes de chaleur risquent de se multiplier dans les années à venir, nous préparons dès à présent une organisation renforcée pour l'été prochain, afin de continuer à offrir un soutien adapté et bienveillant à nos aînés.



Potager communautaire

Le potager communautaire arrive au terme de sa saison 2025. Il reprendra ses activités en 2026.

Au fil des années, ce projet collectif s'enrichit et se structure : de nouvelles cultures y sont régulièrement implantées, un abri de jardin ainsi qu'une citerne d'eau de pluie ont été installés, contribuant à l'amélioration et à la pérennité du site.

Le potager est situé rue de l'Église, face à la Maison communale et à proximité immédiate de l'église. Les habitants sont invités à venir découvrir cette initiative locale.

Les personnes souhaitant participer à cette activité ou obtenir des informations complémentaires sont priées de prendre contact avec Madame Aline Libert : par téléphone au **04/227-97-17** (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h) ou par courriel à l'adresse suivante : aline.libert@juprelle.be

La participation est réservée aux habitants de la commune !



Potager

Jardiner

partager

Registre des Étoiles à Juprelle

La commune de Juprelle vient de franchir une nouvelle étape dans sa volonté d'accompagner les familles endeuillées en mettant en place le Registre des Étoiles. Ce dispositif offre un soutien aux parents victimes d'un deuil périnatal par la possibilité de faire reconnaître symboliquement l'existence de l'enfant auprès des autorités communales et ce jusqu'au 139ème jour de gestation.

Le Registre des Étoiles n'a pas de valeur juridique mais il offre aux parents et proches la possibilité d'inscrire le prénom choisi pour l'enfant, accompagné d'un message personnel, dans un registre conservé à la Maison communale. Ce geste constitue un moyen de reconnaissance et de souvenir, et permet aux familles d'avoir un lieu symbolique pour inscrire cette étape douloureuse de leur histoire.



À travers cette initiative, la commune souhaite témoigner son soutien aux familles touchées par un deuil périnatal et rappeler que ces vécus, souvent silencieux, méritent d'être reconnus. Le registre est accessible à toute personne concernée, quelle que soit la date des faits, et l'inscription est gratuite.

Les personnes qui souhaitent inscrire un enfant dans le Registre des Étoiles peuvent s'adresser au service État civil de Juprelle. Un accompagnement discret et bienveillant est prévu pour les guider dans cette démarche empreinte d'émotion.

Par cette action, Juprelle affirme son engagement à soutenir ses citoyens dans toutes les étapes de la vie, y compris les plus fragiles, et à offrir un espace de mémoire et de dignité à celles et ceux qui en ont besoin.



Anne Eghaye



Echevine

Instruction Publique - Petite enfance
Accueil extrascolaire - Plaines de jeux



Enseignement – accueil extrascolaire

C'est avec un grand enthousiasme que nous vous annonçons un changement important et très positif pour nos établissements scolaires : l'arrivée de Madame Morgane Kaspers en tant que nouvelle directrice de l'école de Fexhe-Slins et de Wihogne.

Cette nouvelle direction permettra d'avoir une présence presque à temps plein à Fexhe-Slins. Mme Ruelle pourra ainsi se consacrer entièrement à l'école de Lantin.

Nous sommes convaincus que la création de cette 4^e direction saura insuffler un nouvel élan à nos écoles, en travaillant main dans la main avec les équipes enseignantes, le personnel communal et, bien sûr, les parents d'élèves.

Pendant les vacances d'été, nous avons organisé des plaines de vacances à l'école de Juprelle ponctuées d'excursions et d'intervenants extérieurs.

Une semaine de stage Légo a de nouveau été organisée pour le plus grand bonheur des petits bricoleurs.

Et nous avons aussi créé de nouveaux partenariats.

En effet, l'association Ocarina a organisé pour une première fois deux semaines de stages à Juprelle. L'essai a été concluant et nous renouvelerons l'expérience en été 2026.

Notre traditionnelle brochure reprenant l'entièreté des activités extrascolaires est disponible sur le site internet de la commune : www.juprelle.be



Une fin d'année haute en couleurs à l'école de Slins... et une rentrée tout en douceur !

À l'école de Slins, l'année scolaire s'est clôturée en beauté avec un joli spectacle de fin d'année. Chaque classe a présenté une danse originale illustrant l'année de naissance des élèves : un véritable voyage dans le temps, rythmé par la musique et la joie des enfants. Le soleil était au rendez-vous, ajoutant une touche estivale à cette belle fête. Petits et grands ont pu se régaler autour d'un pain saucisse accompagné de boissons rafraîchissantes, dans une ambiance festive.

Nous en avons profité pour mettre encore une fois, à l'honneur, nos collègues, Madame Martine et Madame Anne, pour leur départ à la pension ! Merci à elles pour toutes ces années passées dans notre école. Nous leur souhaitons, à nouveau, le meilleur pour la suite.

La rentrée scolaire, quant à elle, a débuté sous le signe du partage et de la bonne humeur. Un petit déjeuner a été offert à tous les élèves et à leurs parents pour bien commencer cette nouvelle année. Ce moment chaleureux a permis aux enfants de faire connaissance avec leur nouvelle institutrice et d'accueillir quelques nouveaux camarades dans les différentes classes.

Une belle dynamique s'installe déjà dans les couloirs de l'école, promettant une année riche en découvertes, en apprentissages et en sourires !



Une Célébration de la Paix et de la Mémoire Inauguration du Nouveau Monument Pour la Paix

La commune a vécu un moment d'émotion et de solennité ce vendredi 10 octobre avec l'inauguration de son nouveau monument pour la paix. Cette cérémonie marquante, qui s'est déroulée en présence des membres du Conseil Communal, de la FNC (Fédération Nationale des Combattants) et des élèves de 6^{ème} année primaire des différentes écoles de la commune, a symbolisé la transmission des valeurs de paix et de souvenir entre les générations.

Les élèves, acteurs clés de cette journée, ont d'abord pris la parole pour lire des poèmes et des textes qu'ils avaient écrits sur le thème de la paix et de la solidarité. Leur enthousiasme et leur vision de l'avenir ont apporté une touche d'espoir et de fraîcheur à la cérémonie.

La Bourgmestre, a souligné l'importance de ce monument comme symbole durable de la nécessité de préserver la paix. Elle a insisté sur le rôle de la mémoire et de l'éducation pour éviter les erreurs du passé. Les membres de la FNC, par leur présence, ont rappelé l'engagement de ceux qui ont lutté pour la liberté et la paix que nous connaissons aujourd'hui.

Le Président de la section locale de la FNC a exprimé sa satisfaction de voir les plus jeunes impliqués dans un tel projet. « Ces enfants sont les gardiens de la paix de demain », a-t-il déclaré, « et ce monument est un rappel concret de l'héritage que nous leur laissons. »

Le monument, dont la conception sobre et évocatrice a été saluée par l'assemblée, se veut un lieu de rassemblement et de réflexion pour tous les citoyens. En associant les anciens combattants et les plus jeunes de nos concitoyens, cette inauguration a réussi le pari de tisser un lien fort entre l'histoire de la commune et son futur.

Chaque élève a reçu une petite médaille en souvenir de cette journée. Un geste simple mais puissant qui les invite à cultiver la paix dans leurs vies. Nous pouvons être fiers de cette belle initiative qui ancre la valeur de la paix au cœur de notre commune.

Ecole de Fexhe-Slins

A la fin de l'année, les enfants et les parents de l'école de Fexhe-Slins ont vécu différentes expériences :

- une excursion à la Cabriole, pour les enfants de P1 et de P2, où ils ont vécu une journée amérindienne : au programme : chasse, pêche, tir à l'arc, jeux d'adresse, parcours d'aventures, confection de colliers, mine d'or... Bref, de quoi finir l'année en beauté ! Les enfants ont aussi découvert l'histoire, la philosophie, les coutumes, les modes de vie, les habitats des différents peuples amérindiens et de ceux qui ont conquis le continent américain.

- la participation à la saison 2 de Fexhe-Lanta pour les aventuriers de l'école. C'est un parcours durant lequel, par groupe, parents et enfants ont passé des épreuves afin de trouver un code et de gagner, à la fin, une surprise. Au programme : création de la tribu, parcours du combattant, un petit peu d'eau, une dégustation d'aliments, un tir, un relais papiers wc et naturellement l'épreuve des poteaux.

Pour les plus récalcitrants, l'AP a organisé grimage, massacre, tombola, bar, buffet pâtisseries, pain-saucisse.

Tout s'est passé dans une ambiance très conviviale.



- une formation Pro Vélo pour les élèves de P6 : une initiative qui vise à encourager et à faciliter la pratique du vélo en Belgique. Au fil de la journée, ils ont découvert les règles essentielles du code de la route, réalisé des exercices d'équilibre et de maîtrise du vélo, puis mis en pratique leurs apprentissages lors d'un parcours. Cette expérience enrichissante leur a permis de gagner en confiance et de prendre conscience de l'importance du respect des règles de sécurité sur la route.



- un échange entre les enfants de P6 et un ancien pompier qui leur a raconté son parcours et partagé de nombreuses anecdotes sur son métier, parfois difficiles, parfois émouvantes. Pour rendre l'expérience encore plus concrète, il leur avait apporté plusieurs accessoires utilisés dans son travail. Les élèves ont ainsi pu découvrir le quotidien d'un pompier, poser leurs questions et mieux comprendre l'importance de ce métier.



- une journée sportive très ensoleillée pour les enfants de P3

qui ont pu s'exercer à différents sports : tir à l'arc, volley-ball, parcours vélo...
De chouettes moments d'amusement.

- une sortie des enfants de maternelle et de P2

au sein du village à la découverte d'un instrument de musique pas très commun :
l'orgue. Ils ont pu l'observer, l'entendre et essayer de comprendre son
fonctionnement.

Nous démarrons maintenant une nouvelle année scolaire qui sera, elle-
aussi, remplie de nouvelles découvertes.
Les enseignantes de Fexhe-Slins

Ecole de Juprelle

Des nouveaux jeux dans la cour

Des marelles, un serpent lettré, un « Fais comme moi » ou encore un parcours avec des cerceaux sont les nouveaux venus dans les cours de récréation. Ces jeux thermocollés en couleurs proposent aux élèves des idées d'activités durant les récréations. Ils laissent place à l'imagination, à l'entre-aide, à la collaboration et embellissent nos cours !





Marche parrainée

Les élèves ont revêtu leur tenue sportive pour participer à la marche parrainée organisée à l'école début du mois de juin. Ce parcours sportif, réalisé sur les chemins autour de l'école, permet aux élèves de sortir des classes, d'être en groupes et d'être accompagnés par les enseignants et les parents. De retour, une gaufre et une boisson attendaient nos champions. Félicitations pour les tours accomplis par nos élèves.

Summer-Fair

Fin juin, la Summer-Fair était organisée à l'école. Au programme, amusement sur les châteaux gonflables, spectacle de magie, musique, grimages, glaces, granitas et pains saucisses. Un chouette moment partagé en famille et entre amis. Merci pour votre présence.

Lantin

La vie à l'école : une année riche en découvertes !

Cette année scolaire s'est clôturée en beauté à l'école de Lantin, avec de nombreuses activités qui ont fait le bonheur des élèves, petits et grands.

Les élèves de primaire ont eu la chance de passer une belle journée à la mer. Sous un soleil radieux, ils ont pu profiter du sable, jouer ensemble et même tremper les pieds – voire un peu plus – dans l'eau.

Les troisièmes et quatrièmes primaires ont participé à une journée sportive. Ce fut l'occasion de découvrir et d'essayer de nouveaux sports, dans une ambiance de camaraderie et de bonne humeur.



Les cinquièmes et sixièmes ont vécu une matinée axée sur la sécurité routière. Au programme : un trajet à vélo, des animations pédagogiques autour de la sécurité, mais aussi la découverte de véhicules médicaux. Une expérience à la fois éducative et concrète qui leur sera utile pour la vie de tous les jours.

Les plus jeunes, en maternelle, ont eu le plaisir de visiter Forestia. Cette excursion leur a permis de découvrir les animaux de nos contrées dans un cadre naturel et verdoyant. Après un bon repas en terrasse, certains se sont même endormis sur le chemin du retour en car, preuve d'une journée bien remplie et enrichissante !

Ces moments partagés ont marqué la fin de l'année scolaire, dans la joie, la découverte et la convivialité.

Une rentrée sous le signe du renouveau

Nous sommes de retour sur les bancs de l'école et les surprises sont nombreuses ! De grands travaux ont été réalisés durant l'été : deux belles classes maternelles ont été construites, permettant désormais aux plus petits d'être regroupés autour de leur cour.

À l'intérieur, un nouvel agencement a été pensé pour rendre l'école encore plus agréable. La classe de cinquième année a pris place dans un tout nouvel espace lumineux. Le futur réfectoire, presque prêt, accueillera bientôt les repas dans un cadre convivial. Il sera accompagné de sanitaires supplémentaires et d'une grande cuisine qui ouvrira la porte à de belles activités culinaires et recettes partagées.

Bien sûr, quelques aménagements restent encore à réaliser, notamment à l'extérieur. Mais une chose est sûre : l'école a déjà bien changé et ne ressemble plus à ce qu'elle était. Une fois les derniers travaux achevés, chacun s'y sentira encore mieux !

Echevine de l'enseignement
Anne GHAYE

Lauriane Seronvalle



Présidente du CPAS de Juprelle
Tourisme - Mobilité - Commerces Locaux



CPAS

>Taxi Idea

Le CPAS de Juprelle dispose désormais d'un nouveau taxi social, fourni par la société IDEA, et entièrement financé grâce au soutien de nos commerçants et sponsors locaux.

Ce véhicule permettra d'assurer le service dans de bonnes conditions, tant pour les usagers que pour les conducteurs.

Un grand merci à tous les commerçants et indépendants qui ont contribué à rendre ce projet possible !



>Plan chaleur

Cet été, le plan chaleur a été déclenché à deux reprises.

Concrètement, cela signifie que nos deux agentes administratives du CPAS ont contacté par téléphone toutes les personnes isolées âgées de 80 ans et plus afin de prendre de leurs nouvelles et de rappeler l'importance d'une bonne hydratation durant les périodes de fortes chaleurs.

Si vous ou l'un de vos proches êtes concernés et n'avez pas reçu d'appel, cela peut être simplement dû au fait que nous ne disposons pas de votre numéro de téléphone.

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous le communiquer au **04.278 58 48** afin que nous puissions vous inclure dans ce dispositif préventif et bienveillant.

MOBILITÉ

>Label Juprelle commune piétonne



Notre commune vient d'obtenir le label Commune piétonne, avec une distinction de 2 bottes sur 4. Cette reconnaissance vient récompenser les efforts déjà engagés pour favoriser les déplacements à pied, sécuriser les cheminements et rendre l'espace public plus agréable pour toutes et tous.

Parce qu'une commune où l'on marche bien est une commune où il fait bon vivre, nous continuerons à avancer dans cette direction, pas à pas.



Semaine de la mobilité

Retour sur le « Challenge vélo et piétons » – 213 715 km parcourus en Wallonie en une semaine !

Du 16 au 22 septembre, notre commune a participé au « Challenge vélo et piétons » organisé par le SPW Mobilité. Ce défi avait pour objectif d'encourager chacun à privilégier la marche ou le vélo pour ses déplacements quotidiens - vers l'école ou le travail - afin de contribuer ensemble aux 100 000 km parcourus à l'échelle de la Wallonie.

Merci à toutes celles et ceux qui ont relevé le défi ! Grâce à votre participation, vous avez montré que se déplacer autrement, c'est possible et bénéfique : pour la santé, pour l'environnement et pour la convivialité dans nos rues.

Continuons à garder ces bonnes habitudes au-delà de la semaine de la mobilité : chaque pas et chaque coup de pédale comptent.

À l'occasion de la Semaine de la Mobilité, ce 22 septembre dernier, la commune vous invitait à enfourcher votre vélo pour une balade conviviale de 15 km à travers nos villages. Un grand merci à toutes et tous pour votre participation et votre bonne humeur !





Partez à l'aventure à **Juprelle**

Entre sentiers méconnus, prairies et champs



Scannez-moi et jouez !



Commune de Juprelle

TOURISME

Une nouvelle aventure Totemus à découvrir dans notre commune !

La commune est heureuse d'annoncer l'arrivée d'un tout nouveau parcours Totemus, une chasse au trésor ludique et familiale qui invite petits et grands à (re)découvrir notre patrimoine naturel et culturel.

Le principe est simple : munis de l'application gratuite **Totemus**, les participants suivent un itinéraire balisé de quelques kilomètres, ponctué d'énigmes à résoudre et d'observations à faire sur le terrain. Chaque bonne réponse permet d'avancer dans l'aventure et d'accumuler des points — appelés totems — qui pourront ensuite être échangés contre des récompenses.

Au-delà du jeu, cette marche propose une façon originale de profiter d'une balade en plein air, de partager un moment convivial en famille ou entre amis, tout en posant un regard neuf sur les richesses locales : paysages,

histoire, anecdotes et petits trésors cachés de notre commune.
Infos pratiques

Départ : Administration communale de Juprelle
Distance : +-5,5km (parcours accessible à toute la famille)

Durée : environ 1h30
Téléchargement gratuit de l'application Totemus sur iOS et Android
Nous vous invitons à chausser vos baskets, à emporter votre curiosité et à partir à l'aventure...
Le trésor n'attend plus que vous !



COMMERCANTS/INDÉPENDANTS

La commune lance la mise à jour de son annuaire des commerçants, indépendants et services.

L'objectif est double :

- créer prochainement une application mobile pratique pour retrouver facilement tous les commerces et services de proximité,
- éditer un folder distribué dans toutes les boîtes aux lettres afin que chaque ménage dispose d'un guide clair et complet des indépendants de la commune.

Cet annuaire permettra à chacun de découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité de notre tissu économique local : artisans, commerçants, professions libérales, prestataires de services... Autant d'acteurs qui font vivre notre commune au quotidien.

Commerçants, indépendants :

inscrivez-vous ! Pour les indépendants qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent figurer dans l'annuaire, nous vous invitons à transmettre vos informations (nom de la société, nom de la personne de référence, type d'activité, adresse, téléphone, site web, numéro d'entreprise) à annuaire@juprelle.be.